

Frais annexes Eau

Commune de Revest Du Bion

Tarifs au 1er janvier 2023

	Total H.T. en euros	Taux de T.V.A en %	T.V.A.	TOTAL T.T.C en euros
Prestations liées au service de l'abonné				
FRAIS D'INTERVENTION SUR BRANCHEMENT ET DE RECouvreMENT DE CREANCES (Article 3.5 et 4.5 du Règlement de Service)				
Frais d'accès au service	64,72	10,00	6,47	71,19
Frais d'accès au service avec déplacement	112,71	10,00	11,27	123,98
Pénalités pour retard de paiement 1ère relance	3,35	0,00	0,00	3,35
Pénalités pour retard de paiement 2ème relance	11,72	0,00	0,00	11,72
Pénalités pour retard de paiement à compter de la 3ème relance	33,48	0,00	0,00	33,48
Frais d'avis de fermeture (lettre de programmation de coupure)	33,48	10,00	3,35	36,83
Infraction au règlement et manipulation frauduleuse + huissiers	200,86	10,00	20,09	220,95
Déplacement au lieu de livraison des eaux	50,22	10,00	5,02	55,24
Participation aux frais de rejets bancaires	5,58	10,00	0,56	6,14
Service "Conso +" par mois et par compteur	2,79	20,00	0,56	3,35



Notre territoire est si précieux